

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2024 à 20H30

Ma Chère Collègue,
Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier au prochain Conseil Municipal qui se réunira en présentiel à **20h30, le 27 juin 2024, à l'hôtel de ville**, et vous prie de bien vouloir y assister. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des notes de synthèse suivant l'ordre du jour ci-dessous.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre du conseil, vous trouverez à ce titre également un modèle de procuration.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 28 mai 2024
3. Transfert de la compétence « EAU » à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
4. Transfert de la compétence « ASSAINISSEMENT » à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
5. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études relatives aux réseaux d'eau potable
6. Subvention 2024 : complément
7. Règlement de fonctionnement des activités péri et extra-scolaires
8. Acquisition de la parcelle AN 14
9. Acquisition des parcelles AN 13 et AN 50
10. Convention de mission d'installation en profession libérale médicale
11. Attribution des médailles du travail aux Assistantes maternelles
12. Modification du tableau des effectifs
13. Exercice des compétences déléguées

Gouvieux, le 21 juin 2024

Le Maire,
Thomas IRAÇABAL

